

Perspectives

N°22/068 – 23 février 2022

IRAN – Où en est l'économie à la veille des résultats des pourparlers de Vienne ?

La politique et la géopolitique accaparent l'espace médiatique sur l'Iran. Tous les observateurs intéressés par le Moyen-Orient sont effectivement en attente du résultat des négociations de Vienne avec, en jeu, la réactivation ou non de l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 et dénoncé par les États-Unis en 2018. Un consensus trouvé signifierait la fin de l'embargo contre Téhéran et un mieux-être économique certain grâce à la hausse des exportations de pétrole. *A contrario*, le maintien des sanctions obligeraient le pays à continuer à s'adapter à l'environnement actuel en essayant de briser son isolement international.

Mais où en est l'économie au début de cette année 2022 ? Comment s'est comporté le pays pour contrer les effets du retour de l'embargo américain depuis trois années ?

D'un point de vue sanitaire, tout d'abord, la crise de la Covid-19 a été très mal gérée par les autorités avec un déni puissant sur la réalité, la virulence et la dangerosité de la contamination en 2020. Avec presque sept millions de contaminés sur une population totale de 86 millions d'habitants, et plus de 130 000 morts officiels (mais sans doute beaucoup plus dans la réalité), l'Iran reste l'un des pays du monde qui a le plus souffert de la pandémie. Pourtant, la hausse des vaccinations depuis quelques mois est assez spectaculaire. Un taux de 65% est annoncé par les autorités et permet désormais de contenir le nombre de décès (à défaut d'empêcher une résurgence des contaminations dues au variant Omicron).

En ce qui concerne l'économie, la croissance du PIB est extrêmement heurtée en raison de l'impact du risque politique et géopolitique sur l'économie. Les diverses crises, embargos et guerres, accentuées par la très forte volatilité des prix du pétrole ont provoqué sept récessions, dont trois majeures au cours des trente dernières années. C'est un cas assez unique au monde. Après deux années de récession en 2018 et 2019 (-2,1% et -1,3%) sous l'effet de l'embargo, la croissance est revenue à 1,8% en 2020 et pourrait s'établir autour de 3% en 2021 et les années prochaines.

Les performances économiques du pays sont plutôt médiocres et cela n'est pas seulement dû à l'embargo qui le frappe actuellement mais à une gestion publique assez défaillante. Toutefois, les risques macro-économiques sont globalement assez limités compte tenu d'un endettement public modeste et d'une dette externe nulle. Effectivement, la dette publique a connu une forte hausse de 10% à 27% du PIB en raison de la crise de la Covid, mais reste très modérée. Dans la région, seul le Koweït dispose d'un meilleur ratio. Sans dette externe, le pays détient des avoirs bloqués à l'étranger au moment des embargos, aux États-Unis, mais aussi en Corée du Sud. Le déblocage éventuel de ces fonds pourrait donc servir à soutenir l'investissement public dans le futur.

Malgré les mesures d'embargo et des sous-investissements dans le secteur des hydrocarbures, le pays réussit à produire 3,1 millions de barils par jour qu'il vend essentiellement à la Chine. Troisième pays en termes de réserves pétrolières et deuxième en gaz, son potentiel de redressement en cas de réactivation de l'accord de 2015 est donc bien sûr très élevé.

Contrairement aux pays producteurs du Golfe et d'Afrique du Nord, l'économie iranienne est assez diversifiée avec un secteur industriel – ancien (notamment automobile) et développé – et une agriculture qui emploie encore 18% de la population. Toutefois, le poids de l'État reste beaucoup trop élevé et cela est un frein puissant au développement de l'entreprise privée.

Pays exportateur, les balances commerciale et courante sont traditionnellement excédentaires. Cela s'est vérifié également de 2018 à 2020 où le solde courant est resté en excédent.

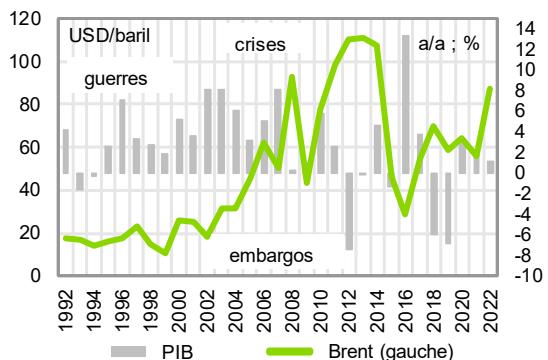
Les plus grandes défaillances économiques du pays concernent la politique monétaire. L'inflation, historiquement élevée, est souvent importée et liée à la dépréciation de la monnaie. Le régime de change est un régime de change fixe au dollar américain, mais l'énorme marché noir de la devise et l'impact des embargos provoquent des décrochages brutaux du rial. Celui-ci s'est effondré de 80% depuis les mesures d'embargo. Par ailleurs, le système bancaire est de qualité médiocre et aura du mal à financer le développement des activités en cas de retour à l'accord de 2015.

De son côté, la démographie reste assez vigoureuse : avec une croissance annuelle de la population de 1,2% au cours des vingt-cinq dernières années, c'est désormais un million d'habitants en plus par an qu'il faut nourrir, loger et à qui donner du travail. Un défi permanent.

La situation sociale est, de son côté, très mauvaise. La paupérisation des populations est en fort développement en raison de l'inflation importée qui érode significativement le pouvoir d'achat des ménages, et notamment celui de la classe moyenne. Le chômage est élevé et probablement sous-estimé, et de nombreuses manifestations ont eu lieu récemment dans les provinces, mouvements sociaux parfois relayés par la télévision d'État.

☒ Notre opinion – Le risque politique reste par ailleurs très élevé. Les dirigeants (Khameneï en tant que « guide » et Raïssi comme « président - Premier ministre ») font partie de la frange très dure de la politique iranienne. Que l'accord soit réactivé ou non, le risque géopolitique ne devrait pas changer fondamentalement en raison des milices « proxy » du Moyen-Orient, actives au Liban, en Syrie, en Irak et au Yémen et qui ont montré récemment leur capacité à attaquer le territoire des Émirats Arabes Unis, pourtant réputé être l'un des plus sécurisés de la région.

Iran : PIB et prix du pétrole



Sources : ICIS Pricing, BCI, Crédit Agricole SA

Article publié le 18 février 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
22/02/2022	Asie – Singapour peut-elle s'imposer comme une alternative crédible à Hong Kong ?	Asie
18/02/2022	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
17/02/2022	L'Europe vote Mattarella	Italie
16/02/2022	Italie – Recul de la production en fin d'année	Italie
15/02/2022	ECO Tour 2022 : état de l'économie française secteur par secteur	France, sectoriel, macroéconomie
14/02/2022	Royaume-Uni– Conjoncture, Flash PIB : faible impact d'Omicron sur le PIB au T4	Royaume-Uni
11/02/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
11/02/2022	L'insolente santé de l'économie coréenne	Asie
09/02/2022	France – Comprendre l'accélération récente et les écarts d'inflation suivant les habitudes de consommation	France
09/02/2022	Mexique – Élève sérieux et appliqué	Amérique latine
08/02/2022	Ukraine – L'hiver de la grande incertitude	PECO
07/02/2022	Parole de banques centrales – La BoE à la conquête du temps perdu	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application [Etudes ECO](#) disponible sur App store

Android : application [Etudes ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.